

Mycal-Top **Peinture minérale d'intérieur anti-moisissures**



1. Description

Peinture minérale d'intérieur au silicate de potassium à destination des locaux contaminés ou exposés aux moisissures.

Conforme à la norme AFNOR 30808 Famille 1 – Classe 1b1 (parts organiques < 5%).

L'efficacité du MYCAL-TOP contre les moisissures est multiple : son fort pouvoir de régulation et d'évacuation de l'humidité permet le maintien de murs secs et limite fortement la formation de moisissures.

La haute alcalinité du MYCAL-TOP prévient l'apparition de nouvelles moisissures. Sa composition minérale ne constitue pas un milieu de culture favorable aux moisissures (PV d'essai disponible).

L'ajout d'un composant minéral aux propriétés naturelles antimicrobiennes apporte une protection supplémentaire contre les moisissures.

Les pigments photocatalytiques actifs détruisent les polluants de l'air.

2. Destination

MYCAL-TOP est une peinture d'intérieur de haute qualité, adaptée aux locaux présentant un risque élevé de moisissures. Elle possède une double action curative et préventive.

Les supports pouvant être traités avec MYCAL-TOP sont les enduits minéraux, le béton, les plaques de plâtre cartonnées, la toile de verre ainsi que toute ancienne peinture bien adhérente.

Sur les plaques de plâtre cartonnées, appliquer au préalable la sous-couche KEIM ECOBASE.

Eviter les réparations d'enduit avec des produits à base de plâtre. Utiliser l'enduit prêt à l'emploi KEIM DOLOMIT.

Ne pas appliquer sur bois, métal et plastique.

Ne pas appliquer sur les supports présentant des efflorescences salines.

3. Caractéristiques techniques

- Perméabilité à la vapeur d'eau exceptionnelle, régulation naturelle de l'humidité.
- Pouvoir désinfectant lié à la présence d'un agent minéral antimicrobien.
- Résistant aux moisissures (PV d'essai disponible).
- Sans ajout de fongicide.
- Effet photocatalytique : détruit les composants organiques qui favorisent le développement des moisissures.
- Lessivable, très bonne résistance mécanique.
- Résistant aux détergents.
- Sans solvants, sans plastifiants, sans additifs antifogging.
- Contribue à la bonne qualité de l'air ambiant, parfaitement adapté aux personnes souffrant d'allergies (certificat disponible).
- Homologation alimentaire (certificat disponible).
- Très grande facilité d'application.
- Excellent pouvoir couvrant.
- Incombustible (classement A2, certificat disponible).

Caractéristiques :

- pH : environ 11,4.
- Parts organiques < 5%.
- Densité : 1,50 g/cm³.
- Perméabilité à la vapeur d'eau : $S_D < 0,01$ m (selon norme DIN EN ISO 7783-2).

Classification selon la norme EN 13300

- Aspect (angle 85°) selon norme ISO 2813 : "Très mat".
- Granulométrie maximum selon norme EN 21524 : fine.
- Pouvoir couvrant : Classe 1 selon norme ISO 6504-3 (pour un rendement de 4,5 m²/l).
- Résistance à l'abrasion humide (lessivabilité) : Classe 1 selon norme EN ISO 11998 (certificat disponible).

Mise à la teinte :

Disponible en blanc et dans toutes les teintes du nuancier KEIM EXCLUSIV sauf teintes concentrées. Teintes spéciales sur demande.

Pour la mise à la teinte, utiliser uniquement les CONCENTRES DE TEINTES KEIM. Ne pas mélanger avec d'autres produits, y compris d'autres peintures ou colorants minéraux des gammes KEIM. Ne pas employer de colorants universels.

4. Application du produit

Préparation des fonds :

Les supports très absorbants ou friables doivent être préalablement imprimés avec KEIM MYCAL-FIX.

Application du produit :

Application au rouleau, à la brosse ou au pistolet (buse 0,64 mm ou 0,025 inch ; pour plus de détails, consulter la fiche technique « Application Airless des produits KEIM »).

Attendre 6 heures au minimum avant de recouvrir.
1^{ère} couche : diluer MYCAL-TOP avec 10% maximum de KEIM FIXATIF SPECIAL.

Finition : appliquer MYCAL-TOP non dilué.

Avertissement :

L'efficacité du traitement contre les moisissures nécessite un diagnostic précis.

Les zones contaminées sur une surface de plus de 0,5 m² ou dans l'épaisseur du matériau ne peuvent être traitées et devront être remplacées.

Conditions climatiques :

Température ambiante et du subjectile supérieure à 5°C.

Consommation :

env. 0,25 l/m² pour 2 couches.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles dépendent fortement de l'état du support, de sa capacité d'absorption, de la technique de mise en oeuvre et devront être déterminées avec exactitude par essais sur chantier.

Nettoyage du matériel :

Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après usage.

5. Conditionnement

Seau plastique 5 l et 15 l.

6. Conservation

Sous abri, 12 mois en emballage d'origine non ouvert, à une température comprise entre +5° et +35°C.

Ne pas exposer en plein soleil et à la chaleur.

7. Réglementation produits dangereux

Non applicable.

8. Réglementation transport

Non applicable.

9. Destruction

Code CED : 08 01 12.

Ne recycler que les emballages vides.

10. Consignes de sécurité

Protéger les surfaces adjacentes et plus particulièrement le verre, la céramique et la pierre.

Éliminer immédiatement les éclaboussures de produit avec beaucoup d'eau.

Se protéger les yeux et la peau des éclaboussures. Tenir hors de portée des enfants.

La présente fiche annule et remplace toute édition antérieure. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les renseignements techniques qui figurent dans cette fiche ne peuvent en aucun cas se substituer à un descriptif précis établi par nos services techniques.